

ACCÈS AU DÉPART

Entre Le Mont-Dore et La Bourboule emprunter la D 130. La quitter au niveau du panneau indiquant la taillerie du Sancy. Franchir la ligne du chemin de fer et le ruisseau. On débouche sur la D 996 au lieu-dit Le Pont des Marais. Stationner sur la terre plein en face.

DÉPART

Du panneau parking, remonter vers Le Mont-Dore. Prendre le chemin goudronné à gauche, vers la Fougère. Traverser le ruisseau de l'Enfer. Au hameau, emprunter un chemin sous les noisetiers à dr. jusqu'à Pailloux. Tourner de suite à g., aller jusqu'au ruisseau.

38

LE PUY GROS

- 1 Le traverser, partir à droite. Le chemin va s'écartant du ruisseau. A l'orée d'un pré monter à g. un chemin creux. Franchir un escabeau. Continuer tout droit : à travers les genêts, une grande boucle à dr. rejoint le bois. Aller jusqu'au muret en pierre.
- 2 Monter à gauche puis prendre à droite un chemin sous les hêtres, jusqu'au muret à la sortie du bois.
- 3 Le longer, franchir un 1^{er} escabeau à dr., puis un 2^e. Monter, à la sortie du bois à dr., suivre la clôture jusqu'au sommet du plateau au niveau des panneaux directionnels au sud, vue : massif du Sancy.
- 4 Bifurquer à g. vers La Bourboule. Sur un chemin herbeux, contourner au nord le puy de Chantauzet jusqu'à une clôture face au buron de La Montillé chemin commun au GR 30. Prendre à dr., franchir un escabeau, traverser une sagne, suivre la clôture jusqu'à un angle droit. Monter à g. en laissant la clôture, jusqu'à un panneau vue : les Dômes, cols de la Croix-Morand et de la Croix St-Robert, massif du Sancy.
- 5 Descendre à g., suivre 200 m de clôture, plonger à dr. vers le bois. Après des virages dans le bois, rejoindre un large chemin, descendre encore. Laisser les ruines d'un buron à g. vue : la Dordogne, Le Mont-Dore, le massif du Sancy. Franchir un escabeau à hauteur d'un ruisseau, descendre aussitôt à g. Passer devant la ferme Planoles à dr., rejoindre une petite route. L'emprunter à gauche, jusqu'à la D 996, et rejoindre le départ.

Vous êtes nombreux à aimer randonner sur les sentiers du Puy-de-Dôme. Pour que demeure intact votre plaisir, que d'autres puissent le partager avec vous, quelques règles simples doivent être observées.

Bonne découverte sur les chemins du Puy-de-Dôme !

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Respectez les propriétés privées en refermant précautionneusement les barrières. Veillez à ne pas effrayer les animaux en pâture.
- Ne vous laissez pas tenter par des raccourcis au risque d'abîmer la végétation et de provoquer une érosion précoce du lieu.
- Admirez la faune et la flore des espaces sensibles mais ne succombez pas à la tentation de cueillir fleurs ou végétaux.
- Gardez-vous de laisser des traces de votre passage. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.
- Si vous emmenez avec vous votre chien, n'oubliez pas sa laisse. Il pourrait malencontreusement provoquer des dommages ou être victime d'accident.
- Informez-vous avant le départ des conditions météorologiques et des périodes de chasse.
- Pour votre sécurité, prenez toujours avec vous une bouteille d'eau, un chapeau, et équipez-vous de chaussures adaptées à la marche.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Votre avis nous intéresse !

Vous vous êtes laissés guider par cette édition. Vous avez fait une ou plusieurs randonnées, peut-être les avez-vous toutes parcourues. Vous avez éprouvé du plaisir, ou même un vrai coup de cœur. Au contraire, vous avez été déçus, ou simplement gênés devant une difficulté imprévue...

Toutes vos impressions et appréciations nous intéressent. Elles contribueront à la préservation des itinéraires de randonnées du département, et à l'amélioration de ce guide.

Donnez-nous donc votre avis par email à RANDOPDIPR@cg63.fr

D'avance nous vous en remercions, et vous souhaitons toujours plus d'heureuses découvertes sur les chemins de randonnées du Puy-de-Dôme.

